



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Bonne Pratique

POSITIONNEMENT ET ORIENTATION DANS L'ESPACE

Tronc du module /R

Contact : Umberto Cugola

<http://www.ifrass.net/>



1. Contexte

Le contexte envisagé peut être une école primaire ou un collège.

2. Objectifs.

L'objectif de cette fiche est de décrire les pratiques qui contribuent à installer l'élève à Besoin éducatif particulier (BEP) à une place d'élève. Fondamentalement cette installation prend en compte la dimension de l'espace.

3. Déroulement de la " Bonne pratique".

L'élève pourra ici être envisagé dans une problématique de besoins spécifiques multiples, combinés ou pris séparément, incluant des déficiences sensorielles et/ou troubles du comportement. Il s'agit donc pour lui de bien **voir**, de bien **entendre**, **d'être entendu** et **d'être compris**, de bénéficier d'un environnement sécurisant. Nous sommes dans une classe « *ordinaire* ».

Cas n°1 : La classe est dans une situation d'apprentissage classique, avec un enseignant qui se sert du tableau comme support pédagogique. On doit alors s'assurer du positionnement de l'élève à BEP dans l'espace de la classe :

- Est-il à bonne distance du tableau ? N'est-il pas gêné par des reflets du tableau ? Ou par une luminosité inadaptée (soleil éblouissant ou éclairage trop faible) ? Ou gêné par des couleurs particulières ?
- Est-il à bonne distance de l'enseignant ?
 - o S'il présente une **déficience auditive**, peut-être peut-il encore exploiter au mieux des **restes auditifs**. Il faut éviter de le placer près d'enfants bruyants ou agités.
 - o S'il est atteint de déficiences visuelles, s'informer auprès de l'orthoptiste notamment, sur la typologie de la déficience en question. Dans certains cas, l'enfant ne voit pas l'adulte trop près, ni face à lui mais le perçoit mieux de côté dans une vision latérale. Prendre aussi en compte les effets de contre-jour.

- De même si l'enfant a des difficultés d'élocution, le positionner à un endroit de l'espace où il pourra être compris au mieux par l'enseignant et par les élèves. En particulier ceux qui communiquent couramment avec lui et le comprennent facilement.

Cas n°2 : la classe est en activité ou en atelier par petits groupes.

- Veiller à ce que l'enfant dispose de matériel adapté. Par exemple une table assez large par rapport aux autres et à bonne distance (sans l'isoler bien sûr) d'elles pour tenir compte des maladresses dont il pourra faire preuve.
- Varier la constitution des petits groupes autour de l'enfant, en particulier s'il présente des troubles de l'attention ou du comportement. Eviter les groupes immuables.
- Vérifier qu'il ne soit pas dans le groupe en présence d'enfants trop turbulents et agités.
- Penser une disposition des tables en îlots, c'est plus porteur, ça présente un effet plus collectif et porteur pour l'individu en difficulté. Par rapport à une disposition en autobus.

Cas n° 3 : Aménagement d'un espace ressource pour l'enfant à BEP.

- Privilégier un espace où l'enfant ne soit pas sous le regard du groupe. De préférence un espace extérieur à la classe.
- Prévoir une personne référente pour l'accompagner vers cet espace afin de stabiliser puis remobiliser l'élève.
- Aménager un espace tiers : les éloigner de l'espace d'apprentissage, prévoir donc des objets liés aux jeux, aux livres, dans cet espace. Une fois dans cet espace, l'adulte fait tiers et remobilise l'enfant sur sa posture d'élève. Cette modalité d'espace permet d'éviter la sanction stigmatisante de la stricte exclusion.
- Le cas échéant, l'espace peut être rendu disponible pour plusieurs élèves en même temps. Un groupe à cet endroit peut être mis au travail par l'adulte pour parler leur situation commune et partagée. Dire pourquoi je me mets dans cet état, pourquoi « *je pète les plombs* », le parler en groupe avec ses pairs. Mobilisation d'un effet miroir, les éléments de réponse sont incités par l'adulte et parlés par l'enfant.

4. Evaluation de l'activité

- Vérifier le bien être de l'enfant dans le collectif et en situation d'apprentissage. Parvient-il à participer au temps de classe et aux activités diverses ? N'est-il pas introverti ? Est-il bien dans l'échange avec le groupe d'enfants ou certains en particuliers ? Est-il bien dans l'échange avec les adultes autour de lui ? Le nombre de débordements ou de « crises » est-il en retrait ?
- Prévoir des espaces de paroles avec le groupe d'enfant, les enseignants, les accompagnants et éventuellement la famille pour recueillir ce que l'enfant ressent, ce qu'il peut dire de la place qu'on tente de lui faire dans l'école. Est-il bien installé à la place qu'on tente de lui faire ?

5. Les limites.

La gestion peut s'avérer lourde en terme organisationnel et de mise à disposition de moyen et de temps. L'évaluation des apports peut prendre beaucoup de temps et nécessité l'intervention de professionnels spécialistes. L'enjeu sera ici de prendre en compte la singularité de chaque enfant et de ses besoins.

6/Perspectives.

La mise en œuvre de cette mise en forme de l'espace ouvre de nouveaux possibles du point de vue éducatif et pédagogique pour l'enfant accompagné. Cette dimension d'accompagnement au positionnement et

l'orientation dans l'espace peut se voir compléter par un travail d'accompagnement au repérage dans le temps (cf. fiche).